



13 juin 2008, clôture de la 9^e session en France Table ronde

Thierry Paquot, *éditeur de la revue Urbanisme*

Je voudrais revenir sur le thème de la 9^e session du concours European : « Urbanité européenne, ville durable et nouveaux espaces publics ».

L'urbanité.

Le mot urbanité est un terme qui est construit par Cicéron, cela nous ramène loin dans la tradition romaine. Cicéron parle d'urbanité pour désigner le romain qui parle aisément, qui manie la langue avec facilité, qui joue avec les mots. On voit que l'urbanité le distingue de la rusticité, celui qui n'est pas à l'aise pour parler, celui qui cherche ses mots, qui panique un peu, qui n'est pas très cultivé, pas très policé par ce lieu particulier qu'est Rome, qui est un lieu de très grande culture. Il s'agit d'une ville monde à cette époque là, à l'échelle de l'empire romain. Ce terme d'urbanité est totalement articulé à la maîtrise du latin. Il est introduit dans la langue française par Guez de Balzac qui conserve ce mot dans le sens de Cicéron mais qui le modifie un tout petit peu. Il le positionne par rapport à la civilité et la courtoisie. C'est toujours la maîtrise de la langue mais c'est également une manière d'être, une attitude. Quelqu'un qui a une grande urbanité, c'est quelqu'un qui est fréquentable et qui est ouvert aux autres. Il faut attendre 1980, la biennale d'architecture de Paris pour voir arriver des architectes, des urbanistes, des paysagistes qui s'emparent du terme d'urbanité et lui retire ce que je viens de vous raconter et lui substituent une qualité de vie urbaine. Il ne s'agit plus d'un comportement individuel mais des lieux, des opérations urbaines, des aménagements qui sont d'une grande ou d'une faible urbanité. Si on poursuit encore un peu on en arrive aux travaux de Jacques Lévy, géographe à l'école polytechnique fédéral de Lausanne, qui oppose le modèle Amsterdam au modèle Johannesburg. Il va mettre en place une série de critères capables de qualifier l'urbanité afin d'en mesurer l'importance. Ici c'est plus urbain que là, ici il y a plus d'urbanité. Dans ses critères, il y a la taille : plus c'est petit, plus c'est propice à une grande urbanité, plus c'est pédestre, plus c'est propice à une grande urbanité, donc le modèle Amsterdam. Tandis que Johannesburg c'est aussi le modèle nord américain, c'est-à-dire des routes. Sans voiture on ne fait rien. Et pour lui l'urbanité de l'automobiliste est moindre que celle du piéton.

La ville durable.

Le congrès organisé par l'Unesco en 1968 sur la biosphère utilise l'expression sustainable development mais cela passe inaperçu à cette période là. Il

faut attendre 1980 pour qu'une commission des Nations Unies qui réfléchit sur le devenir des océans évoque d'une manière très impérative la prise en considération du développement soutenable. Il faudra attendre le rapport Brundtland en 1987, le sommet de la terre à Rio en 1992 pour que cette expression qui était celle des spécialistes, des écologues deviennent une expression très populaire, de militants mais aussi ensuite d'élus, de mouvements associatifs... Ce terme est traduit en français après Rio en développement soutenable, en développement viable mais également en développement durable. Les trois figurent en français à cette époque là. Il y a tout un débat pour savoir ce que l'on choisit comme meilleure traduction. Pendant un temps développement viable avait une petite avance et puis finalement c'est l'appellation développement durable qui est mise à toutes les sauces, y compris ville durable. L'accolement de durable et de développement est un pléonasme, car un développement est toujours sous-entendu comme étant un processus, donc c'est très curieux de qualifier un développement de durable. Un développement qui n'est pas durable ne peut pas se développer. Pour ma part, je trouve que c'est le terme écologie qui est le plus approprié car il renvoie à une cause, à la maisonnée, à la demeure terrestre des humains. Je pense que notre combat aujourd'hui, ce qui est en péril, c'est précisément la maison de l'homme, l'habitation de l'homme. Le mot développement durable d'une certaine manière, peut-être même qu'il s'oppose à la durabilité de la demeure. Peut-être qu'il ne faut pas développer. Ou peut-être ce qu'il faut développer c'est le durable et être dans une ville de la décroissance.

Espace public.

C'est une drôle d'histoire. En 1986 paraît un article d'Isabelle Billard dans *les Annales de la recherche urbaine* qui s'appelle 'espace public'. C'est la première fois qu'un article est titré de cette manière là. En 1988, dans le dictionnaire Choay, Merlin de l'aménagement et de l'urbanisme, il y a une toute petite notice qui dit : « Méfiez-vous de ces termes qui viennent de sortir, ils ne veulent pas dire grand-chose ». En 1988, c'est très peu utilisé, c'est aussi l'année où sort à la documentation française les résultats sur un groupe de travail du Plan Construction managé par Isabelle Billard, texte remarquable dont la conclusion est étonnante. L'auteur évoque les termes d'espace interstitiel, espace communautaire, espace commun, espace semi-privé... pour conclure qu'aujourd'hui on propose les termes espace public mais que cette expression ne durera pas. Elle n'est que transitoire. Le terme espace public apparaît dans la revue *Urbanisme* au tout début des années 90, c'est un terme très récent. Mais aujourd'hui, il est absolument partout. Tout est espace public. Comment est-il rentré dans la langue des professionnels de l'habitat et de l'urbanisme en France ? Il est arrivé par la traduction de la seconde thèse d'Habermas soutenue en 1961, traduite en français en 1972 sous le titre « d'espace public » alors qu'en allemand le titre signifie sphère publique, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Habermas réfléchit au 18^e siècle : que se passe-t-il au 18^e siècle ? Qu'est-ce qui prépare la révolution française ? Et bien c'est la publicité de l'opinion privée. Les individus qui se réunissent dans des cafés, dans des salons, qui écrivent dans des journaux vont populariser, vont rendre public ce qui est privé, et c'est ça pour lui l'espace public. L'espace public est donc a-

spatial, il n'est pas territorialisé, c'est un café, c'est un salon... Donc c'est le domaine du politique. L'espace public pour Habermas, s'effrite, s'estompe et est condamné par la réclame qui contrôle la presse dans les années 1840. L'espace public au sens philosophique du terme c'est quelques décennies. Le mot public apparaît dans une ordonnance de Colbert, c'est la suite d'une proposition de Louis XIV qui souhaite qu'on ouvre au public une fois par an, le premier samedi du mois de juillet la collection de l'académie royale de peinture. Les peintres sont contre. Il a fallu qu'on ouvre les portes, qu'on fasse venir les gens. Ces gens observant des œuvres et assistant à des pièces de théâtre se forment une opinion, émettent leur goût et le manifestent. Le public c'est celui qui va juger et on retrouve ça chez Kant. Il y a toute cette évolution assez étonnante des termes. Personnellement, je préfère parler de voirie, de square, de place plutôt que cette formule qui les englobe tous d'une manière assez indistincte qui est l'espace public, car il y a des lieux qui ne sont pas des espaces publics, le public est mis de côté. On peut parler des grands ensembles. Paul Virilio dans un numéro de la revue Urbanisme parle de grippe viaire pour parler des événements d'octobre-novembre 2005, pour évoquer l'absence de pensée des espaces publics dans le grand ensemble qui fait que cela grippe.

Maud Le Floc'h, *directrice du Pôle des arts urbains*

Dans l'observation des projets, dans les descriptions qu'ont pu être faites, j'ai admiré les vocabulaires employés. La façon dont ces projets sont décrits. Ce sont des invitations à des changements de posture à des changements de regard et de culture. J'ai remarqué des termes relatifs à ce que j'appellerais de la « sensualité rôdeuse », sur des porosités, des ondulations, du sensible, de l'infra-suture... Ce sont des termes qui apparaissent de façon nouvelle dans tous ces propos d'architecture et d'urbanisme qui sont plutôt fondés sur du dur. Là on est sur du tendre, du doux voire de la ville molle, celle qui peut se fondre et se confondre. Des termes aussi sur l'organique, sur une approche sur l'indéfinition, par l'imprécision, par le non-fini, des termes qui touchent au mixte et au mix, à savoir si on ne serait pas en contact avec une profession qui réalise comme les DJs de nouvelle situation, de tiers situation à partir d'éléments existants. Et j'ai aussi senti dans l'approche des jeunes architectes leurs corps et leurs esprits engagés. Ils s'engagent à la fois dans des utopies, dans des désirs et à la fois dans des envies et des nécessités de transformer et d'être accompagnés par les publics, par les gens, par les occupants, par ceux qui sont vivants mais aussi par les forces institutionnelles publiques et politiques. Et c'est là où il me semble que les choses se composent et se jouent et peut-être que le politique est un peu trop absent de ce paysage là, et qu'il nous manque cruellement dans l'idée qu'il est l'autre bout de l'élastique pour que la tension existe et que les projets se mettent en vie, se mettent en œuvre, se mettent en prospective. Comme le politique est absent, l'ingénieur prend peut-être beaucoup de place. L'ingénieur qui d'un savoir-faire, d'une expertise technique devient un savoir dire non plutôt qu'un savoir d'accompagnement et que cette force là est aussi présente dans ce qui compose aujourd'hui la création urbaine qu'elle soit artistique,

architecturale ou urbanistique. Les architectes doivent peut-être travailler plus cette relation au politique y compris au niveau des assistances à la maîtrise d'ouvrage...

Thierry Jaccaud, *rédacteur en chef de la revue l'Ecologiste*

Le développement durable est une expression que l'on entend partout. C'est intéressant de faire l'historique de la notion. Thierry Paquot a évoqué le fait que l'Unesco avait convoqué une commission internationale sur la biodiversité en 1968, qui est effectivement une pierre de touche du travail sur la biodiversité et qu'effectivement la notion de développement durable apparaît à ce moment là. Ensuite on peut citer en 1972, la conférence sur l'environnement humain qui se tenait à Stockholm avec des rapports qui ont fait date, ceux du professeur René Dubosc « Nous n'avons qu'une terre ». En 1982, une autre conférence se tient à Nairobi et on continue à employer l'expression environnement humain. En 1992, c'est la fameuse conférence de Rio qui rassemble également un grand nombre de chefs d'Etat pour discuter de l'avenir de la planète. Le terme n'est plus le même on parle d'environnement et de développement. En 2002, à Johannesburg on ne parle plus d'environnement ni de développement humains mais de développement durable. Le changement de mots recouvre un changement de concepts. Les mots ne sont pas innocents, quand on parle d'environnement humain ou de développement durable on ne met pas les mêmes choses derrière. En 1970 c'est la naissance de l'écologie politique et même en général dans le sens de projet de société même si l'écologie scientifique était née bien avant. En 1970 un peu partout dans le monde et de manière simultanée naissent des mouvements écologiques qui ont la même vision sur un certain nombre de piliers. Il y a le refus du nucléaire et surtout le refus de la croissance infinie sur une planète finie. On ne peut pas croître indéfiniment sur une planète finie, à un moment donné il faut s'arrêter. Ce débat là qui commence à reprendre un petit peu aujourd'hui, il faut voir que dans les années 70 il a eu une importance considérable. Le président de la commission européenne de l'époque, Sicco Leendert Mansholt, s'est prononcé pour l'arrêt du développement et la décroissance, pour la croissance zéro... Les présidents Nixon, Valéry Giscard D'Estaing se sont tous exprimés sur la question des limites du développement. Quand on parlait d'environnement humain à Stockholm en 1972, on était complètement dans le sujet et tout le monde pouvait comprendre. Le but c'est bien d'assurer un environnement de qualité aux êtres humains. Quand on prend environnement et développement on comprend toujours l'intention. Mais quand on est dans développement durable, ce n'est plus du tout la même chose. La définition de Brundtland est classique. Il s'agit de se développer sans compromettre le développement des générations futures et à cela on ajoute que c'est un mix entre l'environnement, le social et l'économique. Mais bien évidemment quand on a dit ça, on a absolument rien dit. Quand on critiquait la croissance et qu'on parlait de croissance zéro ou de décroissance, là il y avait un message fort, un message subversif. Il faudrait faire l'histoire de cette formidable réussite marketing. De la part des industriels du World Business Council for sustainable development qui s'était

créé avant Rio à l'initiative d'industriels allemands justement pour faire passer cette idée de développement durable, qui à l'époque ne passait pas du tout dans les milieux industriels. Schmidheiny a dit « ne vous trompez pas c'est extrêmement important de prendre ce terme là, de l'adopter et de lui donner la signification que les industriels voudront bien lui donner ». La réussite a été totale, à tel point qu'aujourd'hui il y a une bonne partie des écologistes qui utilisent l'expression développement durable qui est exactement la même que celle de leurs propres adversaires, Monsanto, Aréva... D'un point de vue stratégie, utilisation des mots, on est arrivé à la disparition même de l'aspect le plus dérangeant, le poil à gratter de l'écologie dans les années 70, c'est-à-dire la décroissance pour arriver à quelque chose de bien policé, qui ne fait qu'accompagner le développement.

Quand on s'intéresse à la notion même de développement, comme ça elle apparaît sympathique. Il y a plein d'associations qui font du développement pour secourir des pays en difficulté. Développement ça a donc une signification très positive, développement d'un enfant, d'une fleur, d'un oiseau ... Mais là aussi pour faire un petit historique, le mot développement est extrêmement récent dans notre vocabulaire. Il a été lancé par le président Truman en 1950 dans son discours sur l'état de l'union. Avant Truman, on n'employait pas ce terme développement. Après son usage est devenu répandu. Avant 1950, on parlait de Zoulous, de Touaregs ... on parlait de peuples. Le discours du président Truman introduit cette notion de développement au nom de grands principes, au nom d'aide, au nom de lutter contre la misère. Il voit bien la critique qu'on va lui faire, il dit tout de suite que le développement n'est pas le nouveau nom de l'impérialisme américain. Après Truman on emploie systématiquement ces termes qui passent très bien dans le sens d'aider le sud, d'aider autrui. En fait c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la marchandisation du monde. C'est tout le phénomène qui a eu lieu avec la banque mondiale et le FMI de 1950 à aujourd'hui. Aujourd'hui prenons le PNUD (programme des nations unies pour le développement), il a fait une série d'indicateurs de développement, il y a des choses universelles sur la santé, sur l'accès à l'eau... Mais il y en a un autre qui est le taux de développement en ADSL, alors on se pose la question, mais qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que tous les peuples du monde entier devraient être équipés de la même façon en ADSL ? On s'aperçoit que ce qu'on appelle développement c'est tout simplement suivre le modèle occidental et donc ce que l'on appelle développement était appelé au XIXe siècle colonialisme.

Indépendamment de ces notions-là ce qui me semble très important c'est d'utiliser des mots précis. Le développement durable étant un tel fourre-tout qu'il vaut mieux dire directement ce que l'on veut plutôt que de passer par un mot valise comme celui-là qui n'apporte absolument rien à la précision et à la description d'un projet.

Je vais maintenant vous lire un extrait de *l'Art d'habiter* d'Ivan Illich où il distingue celui qui habite, l'habitant et celui qui est logé, le résident. Pour Illich, le logé vit dans un monde qui a été fabriqué il n'est pas plus libre de se frayer un chemin sur l'autoroute que de percer des trous dans ses murs. *« Les habitants occupant l'espace qu'ils modèlent ont été remplacés par des résidents abrités dans des constructions construites dument enregistrées en tant que consommateurs de logement, protégés par la*

législation sur les contrats de location ou sur les prêts hypothécaires. La société industrielle est la seule qui s'efforce de faire de chaque citoyen un élément qu'il faut abriter et qui est donc dispensé du devoir de cette activité communautaire et sociale que j'appelle l'art d'habiter. » Ça m'a paru très fort et ça correspond à certains projets qui nous ont été présentés où l'on voyait un phasage. Ça me semble une idée extrêmement intéressante. C'est de permettre à la population qui va habiter ces lieux, qui sont de grands lieux, de s'approprier et de modifier leur lieu. Un bâtiment qui ne peut pas évoluer sans avoir le tampon de son architecte c'est un bâtiment qui est mort car ceux qui l'habitent, ceux qui l'utilisent ne peuvent pas du tout influencer sur son occupation.

Olivier Mongin

Les sites choisis sont des sites assez homogènes qui touchent le problème de l'entrée dans ce que Pierre Veltz appellerait le nouveau monde industriel et non le postindustriel : friche industrielle, friche portuaire, enclave, hôpital, entrée et sortie de ville (ce que Mongin appelle les connexions). On est vraiment dans un contexte où l'on retrouve des problèmes très hexagonaux, de sortie d'un monde industriel classique que toutes les villes n'ont pas, par exemple Rennes passe directement du monde agricole aux nouvelles technologies. Ils n'ont pas la dépression mentale et physique de la sortie du monde industriel. La France a un retard important en ce qui concerne la requalification de friches industrielles par rapport à d'autres pays européens, souvent plus denses et c'est en partie ce qui explique notre retard. Nous avons un paysage qui nous fait croire que l'on peut s'en sortir en urbanisant à l'extérieur, d'où le débat sur le périurbain. Les sites sont intéressants relativement homogènes avec un nombre d'habitants équivalent avec des démographies très proches, ça pose des questions, à part pour le site de St Chamond – St Etienne métropole, la question métropolitaine est rarement posée. On reste dans une configuration de couture entre les centres historiques et les périphéries.

Pour parler des projets on peut remarquer qu'on est entre l'idée de tabula rasa, il n'y a aucun projet qui va dans cette optique, et l'idée de « on prend son pied dans le chaos », ce qui, à l'international est quelque chose de moteur. Il n'y a pas de rhétorique du chaos, de la destruction, on n'est pas sur l'espace public et le développement durable dans l'idée que l'on va ajouter, dans le sens où je te mets un panneau pour indiquer que c'est un espace public. Le problème n'est pas la variété des espaces publics mais c'est de savoir ce qu'est un espace public, ce n'est pas un espace que l'on décrète comme espace public. Ensuite sur le développement durable il y a un certain nombre de pistes dans les différents projets qui peuvent paraître modeste mais qui indiquent une ère du temps qui n'est pas une ère du temps mode. On n'est pas dans une logique de l'ajout où l'on ajoute du vert pour faire développement durable. Parce que du végétal, du vert, on connaît cela par cœur, il y a des paysagistes qui font cela très bien. Sur l'espace public... Plusieurs projets jouent sur le mot... On vide, on n'a pas peur de vider. Je vais revenir sur la question des grands ensembles, abordée par Thierry Paquot, c'est quoi ? C'est du zoning, de l'urbanisme sectoriel. Pour Donzelot il s'agit d'une cité où tu ne vois que des bâtiments

privés, où habite le privé, et tu ne vois pas de monuments publics, il n'y a pas d'espaces qui font écho au public. On voit à peine les écoles, on voit à peine la mairie. Le privé, l'habitat a toujours pris le dessus dans la vision que l'on peut avoir des cités d'habitat social. Et dans les expérimentations, les élaborations des projets du concours, il y a une volonté de ne pas mettre trop en avant l'habitat, le privé. L'espace public enveloppe le privé. Je ne me bats pas sur la notion d'espace public, mais cette notion renvoie à une mise en tension permanente entre le privé et le public. Ça veut dire que l'espace public est toujours un préalable, il est toujours déjà là et il y a plus ou moins de privé ou de public dans l'espace public. Aujourd'hui, nous sommes dans une logique de privatisation à l'échelle mondiale. Ce qui est intéressant dans ces travaux c'est qu'ils montrent comment l'espace public peut être valorisé en ne mettant pas systématiquement en avant ce qui relèverait du privé. Je cite Chemetoff, le privé ce n'est rien d'autre que l'espace habité ou pas le moins public de l'espace public. Il ya toujours de l'espace public, cela nous ramène à la propriété des sols. Il faut comprendre l'espace public, comme un espace qui n'a de sens que parce qu'il met en rapport du privé et du public. Or en France nous avons une culture qui nous amène toujours à penser l'espace public en termes de coupure entre privé et public, le public ne serait que le politique, je ne parle pas de l'acteur politique, il n'y aurait d'espaces publics que d'espaces aboutis, que d'espaces assumés, c'est un espace politique, de participation, un espace actif. Or réfléchir sur le rapport privé/public, c'est réfléchir sur tous les seuils, toutes les transitions qui vont nous faire passer de l'espace le plus privé, qui ne doit pas enfermer dans le privé, à un espace public, qui n'est pas tout de suite un espace politique abouti, où tous les citoyens se retrouvent amoureusement derrière leur maire qui organise des fêtes de la musique tous les ans. Dans les travaux des candidats, il y a cette idée de seuils, de transitions, de phasage, de plis, c'est très important. Le problème du privé c'est de ne pas y être enfermé, quand je suis dans la maison privée, je suis déjà quelque part dans l'espace public. Dans les projets il y a cette idée de libération de l'espace public comme préalable, ils en font beaucoup, ils vident mais ce qui est très intéressant c'est une manière de montrer que c'est la condition de possibilité et pour le privé et pour le public. D'autre part l'espace public c'est un espace de mise en mouvement des individus.

En ce qui concerne le développement durable, je ne me bats pas sur les mots, mais pour que ça dure, il faut qu'il y ait un rapport entre le grand paysage et ce que l'on pourrait appeler l'espace corporel écologique. Il y a tout un travail entre ce que l'on peut appeler le grand paysage, ce sont des limites qui excèdent les limites administratives, ce sont des limites troubles qui renvoient à la perspective comme celles que peut avoir Clermont-Ferrand sur le Massif Central. On a des limites en extension qui renvoient à un autre type de limites qui sont des limites de proximité, qui jouent sur le rapport du corps à l'espace et sur tous les problèmes écologiques. Il ne s'agit pas de retourner au rural qui serait à l'extérieur de la ville, comme on l'a trop souvent en tête, mais il s'agit de faire du rural dans la ville. Les projets sur le sol, qui convoquent la géomorphologie sont extrêmement intéressants. Corajoud nous dit que cette dimension du rural dans la ville n'est rien d'autre que le monument d'aujourd'hui. Le patrimoine c'est le monument et le monument c'est ce qui renvoie à la

manière dont nous pouvons partager des choses, comment un corps s'inscrit dans un espace. Ça renvoie, comme le dit Lévi-Strauss, à un universel anthropologique.

Alain Bertrand, *architecte, urbaniste, directeur adjoint à la SEMAVIP, membre du jury European 9*

Une des qualités de cette session c'est la rusticité qui renvoie à la modestie. Une des choses positives de cette session c'est qu'elle nous a amené à réfléchir sur le fait que l'on n'ait pas besoin de tout dessiner. Avec le jury on a eu des débats très intéressants sur tous les sites, en particulier sur le site de Bordeaux, où cette question s'est posée. On avait sur ce site un certain nombre de projets qui étaient des projets habituels, clés en main, qui proposaient une vision idyllique d'un futur très lointain. Je voudrais prendre les exemples des deux projets primés sur le site de Bordeaux. Ce qui nous a intéressés dans le projet mentionné, *la Ville de plus près*, c'est son travail sur le processus. Ce projet par rapport à la question posée, je l'ai trouvé absolument passionnant, par contre il est vrai qu'il ne répondait pas complètement à la demande, car European ce n'est pas simplement agiter des idées, mais c'est agiter des idées qui se transforment en projet. On ne voyait pas très bien avec ce projet processus qui ramenait à des réminiscences de démarche que l'on a connu dans les années 70. Je pense aux travaux de Lucien Kroll, démarches vers lesquelles on va revenir. Le projet *Field* qui est venu tardivement est finalement une synthèse entre un projet processus et un projet formel. Il n'avait pas vocation à utiliser tout l'espace mais à la fois il posait les conditions d'un développement avec un geste très fort. Ce qui est important c'est le à la fois.

European offre une possibilité formidable pour les membres du jury : c'est la confrontation avec les jurys européens. Et là on s'aperçoit qu'effectivement les projets français ne sont pas tout à fait comme les projets européens. Un certain nombre de projets espagnols mélangeaient les deux processus, un des avènements de cette démarche est de mélanger l'ordonnancement qu'est l'urbanisme mais aussi préparer les interstices qui permettent toutes les pratiques de l'espace qui ne peuvent pas et qui ne doivent pas être prédéterminées. Pour rendre possible les deux, il ne faut pas les opposer, on peut avoir des démarches à la Bouchain qui interviennent dans des interstices, sur des petites échelles et puis des démarches sur le long terme, sur une vision politique.

Je voudrais également souligner l'évolution fantastique d'European, je me souviens de critiques qui disaient qu'European c'était l'ère du temps, la fascination des jeunes équipes pour Photoshop et l'architecture objet. Je crois que dans les projets sélectionnés on en est vraiment très loin. On a beaucoup progressé dans cette dimension là. Sur le site de Clermont-Ferrand beaucoup d'équipes avaient proposé de la verdure. Dans les échanges que nous avons eus avec la Ville ça a été passionnant d'entendre l'adjoint au maire dire que le rapport à la nature, apporter du vert en cœur de ville, ce n'était pas le problème car ils ont une magnifique vue sur les volcans, la verdure est là. Les deux projets qui ont été choisis peuvent poser question. On peut se demander quel est le rapport entre ces

deux projets. Le rapport c'est le développement durable vu sous l'angle de l'identité, de la compréhension du site et de la densité.

Damaly Gastineau-Chum, *urbaniste, responsable secteur nord à Plaine Commune, membre du jury European 9*

Même si les sites étaient circonscrits à un périmètre, la quasi-totalité des réponses est sortie de ce périmètre et a eu une approche par le grand paysage, par la métropole, par le grand territoire. Ça permet de relativiser les programmes qui sont donnés au début par les villes, qui sont toujours un peu restreints. J'ai trouvé également que les candidats avaient une attitude par rapport au vide très responsable. C'est du vide qui n'est pas du vide, on accepte qu'il n'y ait pas de densité bâtie ou une densité bâtie mesurée mais qu'en revanche on projette une densité d'usages, une intensité et c'est celle-ci qui donne une qualité au lieu. Le fait de maintenir ce vide permet de la réversibilité, de l'évolutivité et aussi de l'adaptabilité. Proposer un projet qui dialogue avec le vide, ce n'est pas habituel et pouvoir porter ce message à travers les projets retenus je trouve que c'est extrêmement intéressant.

Le deuxième point qui me semble intéressant par rapport à cette thématique d'approche responsable du territoire, c'est le caractère sensible de ces lieux qui ont été perçus. Sensible en particulier à Reims mais aussi à St Chamond sur la qualité des sols. A Reims, il y a une vraie valeur du sol fertile, les projets qui ont été retenus ont pris la mesure de cette ressource, de cette valeur qu'il fallait ménager et qui ouvre les champs du possible et qui n'est pas une réponse toute faite, toute écrite. A St Chamond c'est une approche qui s'inscrit dans un processus qui est long, tout simplement parce que l'on sait que c'est un site industriel, que le sol est pollué, qu'il faudra bien aborder cette question en redonnant une valeur positive au site mais aussi au sol qui est notre héritage commun.

Le dernier point que je voudrais aborder est la question du patrimoine, le patrimoine au sens large. La valeur du patrimoine est reconnue dans les projets, dans Field par rapport à la cité des Aubiers, dans Mix-cité du Sellier à Mulhouse. On retrouve dans les réponses cette volonté de ne pas perdre l'histoire et de la retraduire dans notre contexte plus contemporain, en retrouvant des traces au niveau du sol, des usages, de l'organisation du bâti.

Philippe Madec, *architecte, urbaniste, membre du jury European 9*

Je voudrais partir du sujet lui-même pour dire sa grande pertinence. La question de la ville se pose considérablement aujourd'hui et celle de l'espace en commun se fait de plus en plus centrale. C'est d'autant plus vrai que la ville se fait dense. Plus la ville se fait dense plus elle donne du sens au vide, à l'espace où on est certain que l'en commun va se produire. Ce sujet là je crois qu'il était posé au bon moment. Mais peut-être pas au bon moment de la vie de ceux qui y ont répondu. En France les architectes n'ont pas tous un goût pour l'espace public, les paysagistes sont utiles, les équipes composées de paysagistes et d'urbanistes devraient s'imposer.

Dans les écoles d'architecture on enseigne encore peu l'espace public. Je pense que la formation des équipes qui ont répondu ne leur a pas forcément donné la possibilité de penser réellement la question de l'espace public. Ce qui est certain c'est qu'aujourd'hui on essaie tous, on cherche tous, on expérimente tous. Je crois que la ville durable aimera l'immobilité ou en tous les cas la lenteur, il y a quelque chose entre la mobilité et l'immobilité, c'est un thème à creuser pour y trouver la relation entre l'individuel et le collectif.

Les gens, les habitants où sont-ils ? Quels habitants vais-je aller chercher pour réaliser ce projet ? Je pense que l'on peut convier l'autre à partir de thèmes, ça peut-être l'usage, la quotidienneté. Si on s'y intéresse cela permet de convier l'autre et de comprendre comment il vivra l'espace public.

Je voudrais également parler de la mondialisation. Je m'intéresse à cela car je suis responsable d'une ville écologique qui va naître, qui n'est pas en France. Je m'intéresse aux villes écologiques qui sont produites mondialement. On doit pouvoir faire une liste qui tient sur les deux mains. En comparant Dongtan à Masdar, qu'est ce qu'on voit ? On voit apparaître un ancrage local, culturel et climatique comme jamais l'évolution de la ville historique à travers la période moderne n'a été capable de produire. Ça veut dire que quand on se met en situation de penser vraiment non pas une histoire ou une manière de faire mais l'établissement humain fondamentalement c'est-à-dire, là dans le désert comment je fais pour qu'ils habitent, on revient aux fondamentaux. Et peut-être qu'à un moment donné on aura un travail à faire, y compris sur les projets qui ont échoué, qui consistera à aller voir comment dans ces grands projets, la culture est revenue par le biais du climat, par le biais de la crise et finalement comment le social revient. Peut-être qu'en ayant vu comment ces projets réengagent l'humain, on ne fera pas les mêmes réponses à Clermont, à St Chamond et dans les autres villes françaises et qu'on ira rechercher avec une joie réelle la filière locale, la production locale, ce que ça signifie de vivre au nord qui est différent de vivre au sud.

Thierry Paquot, éditeur de la revue *Urbanisme*

Je voudrais résumer cette deuxième table ronde avec trois mots, trois formules. La première formule serait « à la fois ». C'est très important qu'il y ait du « à la fois », qui n'est pas la même chose que le « et ». J'ajouterais ensuite l'importance du « cas par cas ». Cela montre la rupture avec la mode, que certains suivaient aveuglément. Je pense que la préoccupation environnementale nous oblige à penser le cas par cas. Et puis le troisième mot qui me vient à l'esprit après vous avoir écoutés c'est le « en cours », on est toujours dans du « en cours » et ça c'est un point extrêmement important car c'est très déstabilisant. On ne rend pas un projet fini, on rend un projet qui va certainement évoluer car il est en cours. Donc on est dans du « à la fois », dans du « cas par cas » et dans du « en cours » et puis j'ajouterais un quatrième mot lié à mon inquiétude de la disparition de la ville dans le monde et son remplacement par de la non-ville, c'est la culture de l'altérité.